

BOISSY INFOS

La lettre d'information n° 19

Avril 2016



AGENDA

Samedi 2 avril

Navette Gratuite

Dimanche 3 avril

Messe en l'Eglise Saint Louis
9 H30

Mardi 5 avril

Passage à la télévision
numérique terrestre haute
définition.

Vendredi 8 avril

Réunion publique salle
polyvalente 19h30 : Plan Local
d'Urbanisme

Samedi 9 avril

Navette Gratuite

Lundi 11 avril

RAM

Mardi 12 avril

Conseil municipal

Samedi 16 avril

Navette Gratuite

Mercredi 20 avril

Mario, le mulet et Jean, le
muletier

Samedi 23 avril

Navette Gratuite

Dimanche 24 avril

Organisation d'une course
cycliste « Prix de la Municipalité
de Boissy-le-Sec » de 8h00 à
13h00

Samedi 30 avril

Navette Gratuite

Dimanche 1 mai

Messe en l'Eglise Saint Louis
9 H30

Organisation d'une course
cycliste « La Vélostar 91 » à
8h30

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 17 mars 2016 le Conseil Municipal , après en avoir délibéré,

A autorisé Monsieur le Maire à demander une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation pour le Plan Local d'Urbanisme.

A décidé d'exonérer totalement la part communale de la taxe d'aménagement sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable (au dessus 5m²) à compter du 1er janvier 2017.

MARCHE EN DOURDANNAIS pour soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant

Étape à BOISSY LE SEC, le 20 AVRIL 2016,
mi-journée, Place de l'Eglise.

UN PARCOURS avec MARIO le mulet et son muletier.

Du 18 au 23 Avril 2016, Mario le mulet et Jean, le muletier, accompagnés par les Rotariens de Club de DOURDAN et d'une belle équipe de marcheurs bénévoles, vont relier DOURDAN à DOURDAN en passant par Corbreuse, Richarville, Les Granges le Roi, La Forêt le Roi, Boissy le Sec, Villeconin, Saint Chéron, Sermaise, Roinville sous Dourdan.



L'objectif de ce périple :

-Soutenir financièrement les actions initiées par l'ETOILE DE MARTIN, Association reconnue d'intérêt général (66% du don est déductible de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable) qui participe activement au financement des programmes de recherche sur les cancers de l'enfant à l'Institut Gustave Roussy à VILLEJUIF et dans plusieurs autres centres de recherche en France.

Cette marche est l'occasion de solliciter des dons, le cancer est la première cause de mortalité par maladie chez les enfants.

-Sensibiliser le grand public aux cancers pédiatriques: en France 1 enfant sur 440 sera atteint d'un cancer avant l'âge de 15 ans.

Autres Infos

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes français, filles ou garçons doivent se faire recenser. Vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie munie d'une pièce d'identité, de votre livret de famille, et d'un justificatif de domicile

CARTE D'IDENTITÉS

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

TAILLE DES HAIES ET BALAYAGE DES TROTTOIRS

L'automne je taille les arbres, haies, branches qui débordent pour préserver la sécurité routière et piétonne ainsi que les réseaux électriques. Sur le trottoir devant ma propriété, je retire les feuilles mortes. L'hiver, je dégage la neige et je répands du sel ou du sable.

SEDRE

Jours de ramassage des déchets ménagers:

Merci de sortir vos containers la veille

Ordures ménagères : Mardi matin
Emballages/Journaux : Jeudi matin
magazines

Besoin d'un renseignement au sujet de votre facture ou de votre bac

contacter le Service Clients
0805 290 042 (N° vert, appel gratuit)

Au sujet des collectes contacter le **SEDRE**
01 64 94 56 21

Déchetterie SIREDOM : Étampes

Zi d'Étampes, 15-17, Rue de la Butte de Corbières 91150 ETAMPES
08 99 36 27 67 3€/appel

Horaire d'Été

Du lundi au samedi
9h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

Dimanche
9h00 - 12h00

Fermeture : jeudi

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Il est rappelé que le brûlage de tout déchet y compris les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental

REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU TRAVAIL DE PLU:

1ère partie - Le Diagnostic Territorial et le Projet communal (PADD)

Vous êtes invités à participer à une réunion publique d'information dont l'objet sera de vous expliquer la démarche du PLU de la commune et de vous présenter les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le PADD au cœur du PLU.

**La réunion se tiendra le vendredi 8 avril à 19h30
à la salle polyvalente de Boissy-le-Sec**

Vos remarques et vos observations nous seront précieuses, c'est pourquoi nous vous y attendons nombreux !

Course cycliste de Boissy le Sec Dimanche 24 avril 2016

Départ des courses Rue de la Forêt à la sortie de Boissy le Sec.
Arrivée des courses sur la D82 juste avant l'entrée dans Boissy le Sec.

Le Circuit:

- **BOISSY le SEC**, Rue de la Forêt
- A droite, D836, Rue d'ÉTAMPES
- **Entrée dans la FORÊT le ROI**
- A droite, C3, Rue Chaude
- Rue des Colombières
- **Entrée dans PLATEAU**
- Rue de Dourdan
- **Entrée dans le ROTOIR**
- Route de BOISSY
- D82
- D82, Grande Rue
- **Entrée dans BOISSY le SEC**
- A droite, Rue de la Forêt

Organisation d'une **course cycliste « La Vélostar 91 »**
Par Team Cycliste Morangis.
Dimanche 1 mai 2016

Passages à Boissy le Sec sur la D82 à 9h30

Autres Infos suite ...

AIDE AUX AIDANTS

Union départementale des associations familiales (Udaf) de l'Essonne vient de mettre en ligne son nouveau site internet "paroles aux familles" www.aidants91.fr dédié tout spécialement aux aidants familiaux du département avec pour buts essentiels de les informer sur les aides et les services dont ils peuvent bénéficier et de leur permettre de mieux connaître la maladie ou le handicap dont souffre leur proche.

La volonté de l'Udaf à travers ce site est de :

- Soutenir les aidants familiaux qui s'interrogent, se sentent isolés, démunis, ne connaissent pas les acteurs pouvant les aider,

- Leur apporter une information précise et actualisée sur les dispositifs existants et les aides dont ils peuvent bénéficier : financières, aide à domicile, lieux d'écoute, droit aux congés, offres de répit, formations et manifestations sur la maladie, le handicap ou la dépendance.

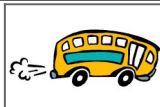
A signaler également la sortie du guide pratique n°3 "Familles face au vieillissement – Comment accompagner ses aînés" dont des exemplaires sont disponibles en Mairie.

La Prime d'activité est entrée en vigueur le 1er janvier, pour un premier paiement en février 2016.

Elle remplace le Rsa "activité" et la Prime pour l'emploi. Dès à présent, vous pouvez faire une simulation et une demande en ligne, Caf.fr.

PERMANENCE C.C.A.S

Les familles rencontrant des difficultés peuvent prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie (01 64 95 70 35) ou par message à l'adresse: ccas@boissylesec.fr



NAVETTE GRATUITE

Vous avez le choix, chaque samedi matin, d'être transporté vers Etampes soit pour le Marché soit pour une grande surface de votre choix.

Ce transport est assuré par la Société ADP 91 et pris en charge en totalité par la commune de Boissy le Sec.

Cette navette est mise en place pour les seniors et les personnes non véhiculées.

Nous vous proposons de vous inscrire directement auprès de Sébastien au 06 03 03 47 26.



LES BOUCHONS D'AMOUR

Vous pouvez déposer vos bouchons aux heures d'ouverture de la Mairie, dans la borne prévue à l'accueil.

Maison Départementale des Solidarités Etampes

En cas de difficultés vous pouvez joindre les équipes de la Maison Départementale des Solidarités
Tél.: 01 69 16 14 25



ATTENTION

Mardi 5 avril, passage à la télévision terrestre numérique haute définition pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web recevoirlatnt.fr ou contacter le

Autres Infos suite et fin

DEPOT DE PAIN

01.64.59.39.88
De 09H00 à 10H au presbytère
Du lundi au vendredi
Dépôt de pain ouvert à tous
sur commande la veille

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37
de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise
Samedi: Le Rotoir

Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne

Tél. : 01.69.92.68.11
www.etampois-sudessonne.fr

Agence Postale Communale Fermée

Lundi 18 avril
Mardi 19 avril
Vendredi 22 avril
Du 9h00 - 12h00

Samedi 23 avril
Du 10h00 - 12h00

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissons et aux extérieurs.
Tarifs sur demande.



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous

PERMANENCES URBANISME

Accueil du public le **Mardi de 14H à 19 H**, pour obtenir un rendez-vous, contactez la
Mairie au 01.64.95.70.35 ou par mail : mairie@boissylesec.fr

Ouverture de la Mairie

Lundi de 14H à 17H
Mardi de 14H à 19H
Mercredi Fermé
Jeudi de 14H à 17H
Vendredi de 14H à 17H

Tél : 01 64 95 70 35
Fax : 01 69 58 77 75
Email : mairie@boissylesec.fr

BOISSY INFO,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec
Allée Gérard Dubrulle
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H
Mardi de 9H à 12H
Mercredi et Jeudi Fermé
Vendredi de 9H à 12H
Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 73 56